

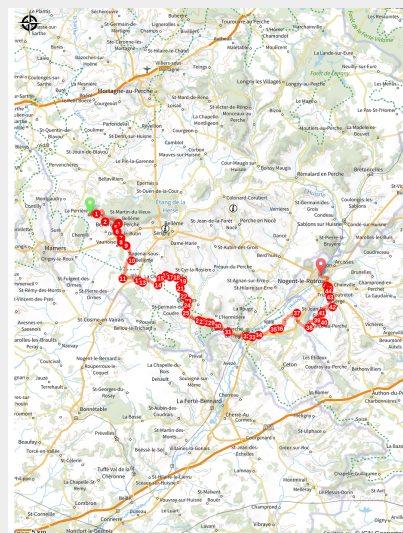
Tour des Collines du Perche à VTT : de La Perrière à Nogent-le- Rotrou (par Igé)



CC des Collines du Perche Normand



Paysage du Perche (D. Commenchal)



Après avoir quitté La Perrière la randonnée pénètre en forêt domaniale de Bellême, en ressort au Sud dans une campagne très vallonnée et arrive sur la commune de Vaunoise avec son relief de cuesta cénomaniennne.

Après Igé, le parcours se poursuit par de petites routes tranquilles, puis de très beaux chemins creux.

Partant de Saint-Germain-de-la-Coudre, vous traverserez d'abord le Bois de la Bretèche situé sur un plateau sur la rive gauche de l'Huisne que vous franchirez au Theil. Le tracé, riche en panoramas, vous amènera à Nogent-le-Rotrou au pied du Château Saint-Jean. Il ne vous restera plus alors que la traversée des quartiers historiques du Pâty.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Longueur : 56.6 km

Dénivelé positif : 936 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : Panorama et paysages

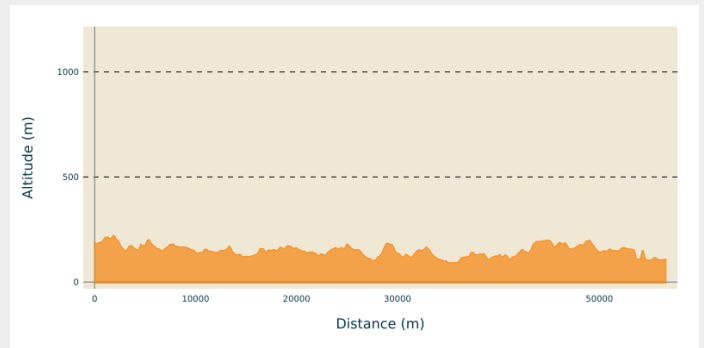
Itinéraire

Départ : La Perrière

Arrivée : Gare SNCF, Nogent-le-Rotrou

Balisage : ➤ VTT

Profil altimétrique



Altitude min 92 m Altitude max 222 m

Départ de la grande place de La Perrière en face de la mairie.

Suivre le GR®22. Prendre la petite rue vers le Nord entre la mairie et la terrasse du Relais d'Horbé. Continuer sur 100 mètres et prendre la première petite route à droite qui devient ensuite chemin de terre. Beau point de vue à gauche sur la campagne de La Perrière et en face sur le Château de Montimer et son pigeonnier au premier plan (XVe siècle).

1. Au bout du chemin, prendre la route tout droit en face et 100 m plus loin, la D210 direction Bellavilliers. Longer le Château de Montimer et 250m plus loin, prendre un petit chemin à droite en lisière de forêt et le suivre sur 500 m jusqu'à une ligne forestière qu'on prend à droite pour remonter jusqu'au Rond de Montimer. Traverser la petite route goudronnée et prendre en face vers le Chêne de l'École, arbre remarquable qu'on verra sur la gauche 700 m plus loin. Continuer tout droit sur 150 m.
2. Au carrefour, prendre à gauche le chemin barré. La marque 169 est à votre gauche. Après environ 1,5km sur cette route empierrée, au sortir de la parcelle 165, on croise la Route Forestière de L'Hôtel au Franc.
3. Quittez le GR®22 et poursuivez sur la variante d'Igé, en direction de l'Hôtel au Franc, en prenant sur votre droite un chemin plus étroit et au dénivelé important sur une centaine de mètres. Laissez à cet endroit la variante de Bellême de l'étape 7 du TCP qui continue sur le GR®22 et emprunte une allée forestière qui monte à votre gauche.
4. Dans la montée raide, à un replat, abandonner le chemin qui continue en montant tout droit (impasse) pour prendre le sentier de droite, en direction des maisons que l'on aperçoit et retrouver la petite route de l'Hôtel au Franc. Beau point de vue à droite sur la campagne très accidentée d'Origny-le-Butin.
5. Traverser la petite route qui relie Les Batailles à La Perrière et prendre le chemin qui monte en face vers le lieu-dit l'Érable. Beau point de vue à gauche sur le hameau Les Batailles. Poursuivre tout droit. Arrivé à l'Hôtel Beaumont, le chemin débouche sur la petite route qui relie Les Batailles à Origny-le-Butin. Tourner à gauche et faire une centaine de mètres.
6. Prendre le premier chemin à droite, à La Cointaudière : long et très beau chemin, le panorama est splendide. Le sentier aboutit sur une petite route goudronnée, tourner à droite jusqu'à la D955, axe très fréquenté du Perche, que l'on

traversera immédiatement en raison d'une bonne visibilité des deux côtés mais avec prudence !

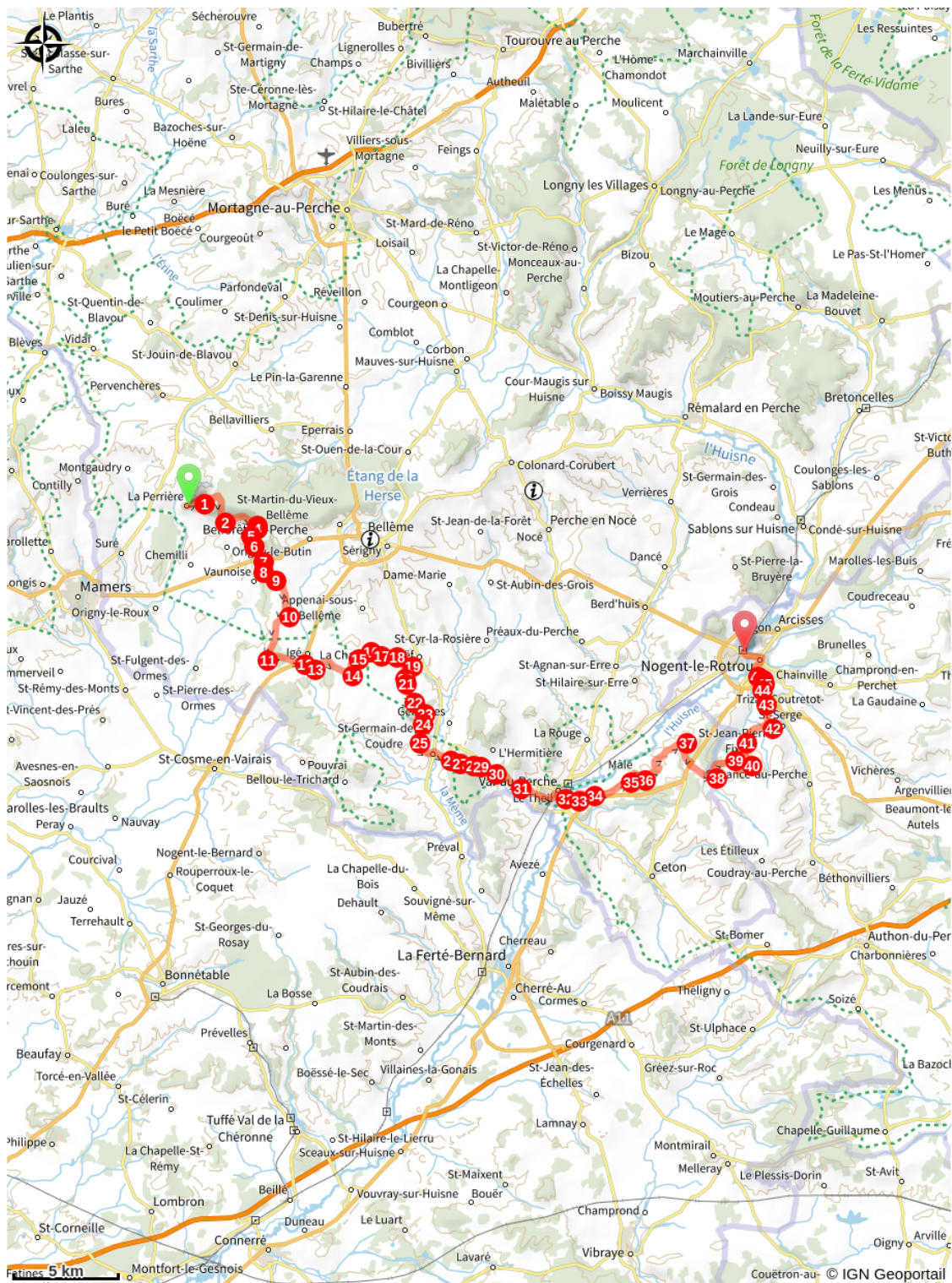
7. Une fois de l'autre côté, PRUDENCE longer la D955 vers la gauche sur une cinquantaine de mètres, puis, prendre le chemin herbu sur la droite. Ce beau chemin traverse une zone humide, un petit pont de bois, vermoulu, est sans doute à éviter, lui préférer le chemin de contournement. Puis monter tout droit vers La Pinardière.
8. Traverser la cour de ferme. Remarquer le Gros Houx aux dimensions exceptionnelles sur la gauche et faire une halte pour profiter de la magnifique vue à 360°. Poursuivre tout droit sur la route goudronnée qui entre dans le bois. 600 m plus loin, prendre à gauche la petite route qui relie Vaunoise au Gué de la Chaîne sur 130 m.
9. Tourner à droite sur le sentier qui s'enfonce à travers bois au niveau du lieu-dit Le Pavillon. Sur le plateau belle vue sur Bellême et le Château des Chaises à droite, poursuivre tout droit à travers champs. Au bout d'1 km environ, le sentier débouche sur une petite route goudronnée, la prendre à gauche et continuer tout droit jusqu'à la D274. Traverser celle-ci et la suivre sur 30 m vers la gauche.
10. Prendre le chemin à droite, tout en laissant la petite route qui part en face vers la Bigotière. Suivre le chemin qui longe le Bois de la Roche sur environ 2,2 km. À la fourche, là où le chemin goudronné devient empierré, prendre le chemin creux à gauche. Très beau point de vue sur la campagne à droite.
11. Au lieu-dit Charbon Blanc, prendre le premier chemin en épingle sur la gauche qui entre dans le bois de la Roche. Au bout d'un kilomètre, en haut de la côte, on longe sur sa gauche les vestiges d'une motte féodale qui vaut qu'on s'y arrête un instant. ↵
Au sortir du bois, continuer tout droit. Le sentier débouche sur une petite route goudronnée, tourner à gauche et descendre à travers le hameau tout droit jusqu'à la D938, autre voie à grande circulation. Prendre à gauche la départementale sur 100 m (vers Igé - centre, que l'itinéraire ne traverse pas, mais que vous pouvez rejoindre en quelques enjambées pour vous ravitailler).
12. Prendre la première petite route à droite juste après le pont qui traverse La Môme. Traverser la belle allée du Château de Lonné puis, au calvaire, traverser la D276.
13. Prendre en face le petit chemin goudronné qui mène au lieu-dit La Cordelière. Après la côte, à Bel Air, prendre vers la droite la petite route, sur 800 m, jusqu'au chemin qui mène à Enquais.
14. Poursuivre à gauche, traverser Enquais puis prendre tout droit le chemin qui fait un virage à gauche puis à droite. rejoindre un carrefour en T.
15. Prendre sur la droite et traverser le hameau de La Belle Vacherie. Au goudron, continuer tout droit jusqu'à la D285. Poursuivre à gauche sur 200 m jusqu'au prochain carrefour.
16. Virer à droite en direction de La Dagrière et rejoindre le prochain carrefour.
17. Prendre tout droit, en laissant sur votre droite la belle allée qui rejoint le hameau du Village (hébergement possible). Continuer tout droit dans un beau chemin creux, sous couvert d'arbres, qui descend doucement jusqu'au carrefour de plusieurs chemins.
18. Prendre celui qui est immédiatement à droite et que l'on suivra tout droit. Le chemin devient goudronné à hauteur de la Guérinière, et aboutit à un carrefour en T avec une petite route. À gauche toute. Traversez la Garenne et vous arrivez sur la D277.

19. Prendre la D277 sur la droite (attention à la circulation) sur 600 m jusqu'au prochain petit carrefour. ↵
Si vous le désirez, avant de continuer, vous êtes à deux pas du bourg de La Chapelle-Souef, sur votre gauche, où les assoiffés trouveront un bar.
20. Prendre à gauche en direction de La Billardière.
21. Laisser La Billardière sur votre droite et continuer tout droit par le beau chemin creux bordé d'arbres. ↵
À partir de ce point, le chemin est commun avec celui de l'autre variante de l'étape 7 qui vient de Bellême.
22. Au Chailloué, prendre le chemin goudronné sur la gauche vers La Pingauderie et suivre le chemin qui devient terreux jusqu'à La Trousemièrre. Traverser le petit hameau.
23. Prendre le chemin qui monte à droite après la dernière maison (carrefour en T). Délaisser un premier chemin qui monte à droite, puis un second et en rejoindre un troisième 20 m plus loin.
24. Suivre ce troisième chemin qui monte à droite (attention à ne pas continuer naturellement tout droit par le chemin qui descend). Continuer sur ce chemin montant en direction du Grand Bois jusqu'à atteindre la D285.
25. Prendre à gauche la D285 sur 1,1 km, jusqu'au Village de Saint-Germain-de-la-Coudre. Rejoindre l'église. (La crypte vaut une visite). À partir de l'Église Saint-Germain-d'Auxerre (crypte XIIIe siècle à voir avant de partir), à Saint-Germain-de-la-Coudre, descendre la Rue de l'Église vers la D7. Prendre à gauche sur la D7 que l'on suit sur 50m en direction de La-Chapelle-Souëf.
26. Prendre la première rue à droite (Rue de l'Île) et traverser la rivière. Tourner à droite dans cette rue qui longe la rivière, puis nous conduit à une maison appelée La Ferté-Vidame que l'on n'aura pas de mal à ne pas confondre avec la ville et le château de Saint-Simon, situés bien plus au Nord du Perche. Au bout de cette rue, prendre à droite (le Beauchet) pour rejoindre la D107, puis suivre la D107 sur la gauche (prudence) et rejoindre le deuxième départ à droite.
27. Suivre à droite un chemin sous couvert végétal, le Clos Fontaine, sur 600m. Un passage avec pente très raide et escalier. Continuer tout droit jusqu'à la petite route que l'on traverse.
28. Prendre en face, le chemin de terre près du centre équestre des Moutonnières.
29. À l'étoile, poursuivre tout droit en laissant à droite la route de la Ronde de la Lune et faire environ 1km.
30. Poursuivre à droite presque à angle droit. Suivre cette belle allée forestière jusqu'au goudron. Prendre à gauche jusqu'au Hameau du Chêne Vert.
31. Traverser la D107 avec prudence pour prendre en face la petite route goudronnée de Mont Corbin. Suivre cette route qui prend un large virage sur la droite et devient un chemin de terre à partir de Bois le Roy. Continuer jusqu'à la D107.
32. Traverser de nouveau la D107 (prudence) et prendre la route de gauche qui passe devant le réservoir d'eau du Theil. Descendre vers Le Theil-sur-Huisne jusqu'à la D636, en profitant au passage de la vue sur le Theil et la vallée de l'Huisne.
Dans le Theil, prendre à gauche la Rue des Ponts, et longer la voie de chemin de fer jusqu'au tunnel. Prendre à droite sous le tunnel, puis à gauche, la Rue de la Pêcherie, jusqu'à la D407 (Rue de la Vallée) que l'on prendra vers la droite pour traverser la rivière Huisne. Au passage, un coup d'œil sur une friche industrielle, les anciennes usines de papier à cigarettes Abadie, dont la cheminée est classée. Sortir du Theil.

33. Abandonner très vite la D407 pour lui préférer une petite route qui part sur la gauche.
34. À la fourche, prendre à gauche vers la Thibaudière, un corps de ferme abandonné. Suivre le chemin creux boisé qui monte par la droite de la Thibaudière jusqu'au goudron de la D288. Suivre celle-ci sur 200m par la gauche et rejoindre la première à droite (le Costier).
35. Tourner à droite, la route fait un large virage à gauche avant de monter à flanc de coteau. Monter jusqu'au Haut Queux, et suivre, toujours dans la même direction, un chemin boisé qui longe la propriété. Poursuivre celui-ci tout droit jusqu'à la Bellangerie, sur la commune de Mâle.
36. Prendre à droite une route goudronnée qui mène à la Place de l'Église de Mâle. Continuer à droite après l'Église Saint-Martin, sur la D288 que l'on retrouve ici. Longer le cimetière et poursuivre sur la D288 qui prend à gauche 100m après le cimetière (direction Nogent-le-Rotrou ; attention à ne pas continuer tout droit sur la D635).
37. Ici, 2 possibilités : Pour les plus courageux, prendre la boucle de Charabaux et ses chemins de terre en tournant sur le premier chemin à droite. Traverser une petite route et prendre en face vers le hameau Charabaux, pour finir par rejoindre à nouveau la D288 qu'on prendra vers la droite. Sinon, pour les plus pressés, continuer sur le goudron de la D288 jusqu'au chemin d'accès de la Cochetière (qu'on laisse sur la gauche) et continuer encore sur la D288, pour prendre le premier chemin de terre à droite.
38. Suivre ce charmant chemin creux boisé qui débouche sur la D923. Surtout, ne pas traverser immédiatement mais longer la haie jusqu'à l'emplacement aménagé pour les voitures et traverser ensuite en face avec précaution cette grande route de liaison nationale, pour atteindre la petite route de Bellevue/Les Clairets. Parcours commun VTT de la Jambette. Aux Clairets, suivre la route qui tourne sévèrement sur la gauche et contourne l'Abbaye des Clairets en longeant un grand mur, puis cette même route tourne à droite, face au portail d'accès à l'Abbaye. Continuer sur la D137.
39. Après un large virage sur la gauche, rejoindre le chemin qui part sur la gauche, en direction de la Hennerie. Le suivre jusqu'à l'orée du bois de la Haute Galaisière puis abandonner ce chemin pour suivre celui qui part sur la droite et qui longe la Hennerie par derrière. Arrivé à la Basse Galaisière, prendre à gauche sur la route goudronnée, jusqu'à la D13.
40. Tourner à droite sur la D13 que l'on suivra sur 700m environ. Prendre à gauche le Chemin du Chaillois. Longer la propriété du Chaillois et prendre le chemin qui part à gauche, derrière le Chaillois.
41. Ce chemin communal s'engage dans le Bois de Beausoleil. Le bois est privé et territoire de chasse pendant la saison (de novembre à février). Il est donc recommandé de rester sur le chemin communal et ne pas entrer dans les sous-bois privés. La chasse et la cueillette des champignons y sont interdits. À la sortie du bois de Beausoleil, continuer tout droit en laissant à gauche la Haie Godefroy.
42. Quitter le chemin et prendre la première route à droite que vous rencontrerez, puis immédiatement prendre la première à gauche. Suivre cette route D137.10 qui devient goudronnée à partir de l'Aumonerie. Passer le lieu-dit du Bout du Bois et poursuivre jusqu'à La Ménardière.
43. À la Ménardière, prendre à gauche. Passer Chatillon et continuer sur la même route.

44. Prendre le premier chemin boisé sur votre droite. Ce chemin longe une vaste propriété sur sa gauche (Les Chênes). Puis, il descend vers la Vallée de la Ronne (parfois mal orthographiée « Rhône » sur les cartes de l'IGN notamment).
45. À la sortie de la zone boisée, profiter de la vue sur le Château Saint-Jean qui domine Nogent-le-Rotrou du haut de sa butte. Traverser la D955 avec prudence puis la rivière Rhône et suivre tout droit pour entrer dans Nogent-le-Rotrou. À la fin de la route, prendre à droite, la route de Souancé, sur 100 m jusqu'à la première rue à gauche.
46. Suivre celle-ci qui escalade le promontoire du Château Saint-Jean. Monter jusqu'au parking du Château (qui se visite), pour rejoindre le centre-ville, l'Office du tourisme ou la gare SNCF à partir du Château Saint-Jean.
47. Descendre l'escalier qui longe le Château et conduit au quartier historique du Pâty. ou à vélo : prendre une route en alternative.
48. Après la visite du quartier historique, poursuivre par la Rue Maute Lelasseux puis par l'allée au bout de celle-ci. Prendre ensuite à gauche l'Avenue Camille Gaté, traverser l'Avenue de la république et continuer par l'Avenue George Clémenceau. Virer à droite, Rue Chaillou puis à gauche la Rue du Gouverneur et rejoindre le parking de la Place Saint-Pol.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Avant de partir en randonnée, imprimer ou télécharger une version récente du tracé. En cas de modifications, toujours suivre le balisage sur le terrain.

Pas de problème de ravitaillement sur cette étape : commerces à La Perrière, Bellême (médecin, hôpital), Igé, Saint-Germain-de-la-Coude, Le Theil-sur-Huisne, Nogent-le-Rotrou où vous trouverez bien sûr des commerces, médecins, pharmaciens, et même un hôpital (à Nogent-le-Rotrou) et une gare SNCF (à Nogent - ligne TER Le Mans Paris-Montparnasse).

Le tracé emprunte majoritairement des parcours de randonnée pédestres ou VTT déjà existants. Il faut rester prudent lorsque vous longez ou traversez une route.

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du Perche

Nocé - Courboyer, 61340 PERCHE-EN-NOCE

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://www.parc-naturel-perche.fr>



Office de Tourisme du Perche en Normandie - Bureau de Bellême

Boulevard Bansard des Bois, 61130 BELLÊME

sejour@perchenormand.fr

Tel : 02 33 73 09 69

<http://www.perchenormand.fr/tourisme>

